



Pouvoir de représentation à l'assemblée générale élective de la Fédération Française de Tennis de Table du 7 décembre 2024

(Article 9.4 des statuts de la Fédération Française Tennis de Table)

Je soussigné(e) Mme/M. , licence n° ,

président(e) de l'association , n° ,

donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/M. , licence n° , membre de

l'association afin de me représenter lors de l'assemblée

générale élective de la Fédération Française de Tennis de Table dont le vote se déroulera

du vendredi 6 décembre 2024 à 12 heures et le samedi 7 décembre 2024 à 14 heures*.

Mme/M. pourra ainsi voter pour l'élection du Conseil

Fédéral 2024-2028.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à , le

Signature du mandataire

Signature du mandant

* Le mandataire doit avoir 16 ans révolus au jour du vote et être licencié dirigeant ou compétition au titre de la saison 24/25